



**HAL**  
open science

## Master Économie et société

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie et société. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02040203

**HAL Id: hceres-02040203**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040203v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Economie et société

de l'Université Paris Ouest Nanterre  
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie et société

Domaine : Droit, économie, gestion / Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007360

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, commune de Nanterre.

High School of Economics - Université d'Etat de Moscou, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Université d'Evry Val d'Essonne, Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, ENS Cachan, Université Paris-Dauphine.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

High School of Economics, Université d'Etat de Moscou pour les spécialités *Economie des institutions* et *Recherches sociologiques et démographiques*

## Présentation de la mention

Le master mention *Economie et société* est une formation pluridisciplinaire dans les domaines Droit, économie, gestion (DEG) et Sciences humaines et sociales (SHS). La mention *Economie et société*, adossée aux unités de formation et de recherche (UFR) de Sciences Sociales et Administratives (SSA) et de Sciences économiques, Gestion, Mathématiques, Informatique (SEGMI), a pour objectif de transmettre aux étudiants des connaissances pluridisciplinaires, principalement en économie et en sociologie, afin d'acquérir des compétences nécessaires pour exercer une activité professionnelle dans une large gamme de secteurs économiques, notamment dans la recherche.

La mention est organisée à partir d'une première année (M1) qui constitue un tronc commun permettant aux étudiants d'accéder après sélection aux spécialités de seconde année (M2). Les huit spécialités proposées sont soit à finalité professionnelle pour cinq d'entre elles, soit orientées vers la recherche pour les trois autres. Les spécialités professionnelles offrent aux étudiants une grande diversité d'orientations professionnelles : *Action publique, action sociale (APAS), Analyse du travail, organisation et gestion de l'emploi (ATOGE), Conduite de projets culturels-connaissance des publics (CPCCP), Organisation de la santé et de la protection sociale (OSPS), Enseignement des sciences économiques et sociales (ESES)*, cette dernière spécialité ne fait pas l'objet d'une évaluation dans ce rapport. Les spécialités recherche sont définies par leur objet ou leur domaine : *Economie des institutions, Histoire*



de la pensée économique, Recherches sociologiques et démographiques ; les deux premières étant co-habilitées avec des établissements d'enseignement supérieur.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Des modifications ont été apportées en M1 afin de renforcer son caractère pluridisciplinaire et la mutualisation entre les parcours. Durant cette première année les étudiants ont le choix entre neuf parcours. L'un est spécifique à la spécialité ESES de M2 qui prépare les étudiants au professorat en sciences économiques et sociales. Sept parcours sont bi-disciplinaires avec une discipline majeure et l'autre mineure : pour six d'entre eux, Sociologie, Economie et Démographie peuvent être soit majeure soit mineure, le septième parcours associe l'Histoire comme mineure à la Sociologie. Le parcours *Expertise des organisations* propose trois mineures : Ressources humaines, Management des organisations, Intervention sociale. Une liste de cours, chaque cours constituant un élément constitutif (EC) d'enseignement, est associée à chaque discipline, l'étudiant choisit huit EC pour l'unité d'enseignement (UE) disciplinaire majeure et quatre pour l'UE disciplinaire mineure. Cette organisation des parcours permet un large choix aux étudiants tout en assurant une mutualisation renforcée mais sa complexité suppose de fournir aux étudiants une information précise, notamment sur les parcours requis pour accéder aux spécialités de M2. Une UE transversale permet aux étudiants d'acquérir des compétences en langues et en analyse des données. Un mémoire de recherche avec soutenance doit être réalisé par les étudiants ayant choisi un parcours bi-disciplinaire, ceux du parcours *Expertise des organisations*, à finalité professionnelle, effectuent un stage. Le M1 de la mention permet aux étudiants d'acquérir des connaissances pluridisciplinaires approfondies et une capacité d'analyse réflexive, notamment par la réalisation du mémoire, nécessaires à la poursuite de leur formation dans une spécialité du M2.

L'organisation des enseignements est spécifique à chacune des spécialités du M2 mais des mutualisations existent entre les spécialités professionnelles et tout étudiant doit y suivre un enseignement proposé par une spécialité recherche ; ceci renforce l'homogénéité des promotions de la mention et pourrait favoriser la poursuite d'études en doctorat par certains étudiants. Les étudiants suivent un stage dans les spécialités professionnelles mais sa pondération est peu élevée (6 crédits européens) sauf pour la spécialité CPCCP (15 crédits).

La mention et en particulier les spécialités recherche sont adossées à six laboratoires de recherche de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense auxquels s'en ajoutent trois autres issus d'établissements universitaires de la région Île-de-France. La qualité et la réputation de ces équipes de recherche est un atout fort pour la mention. Le projet de la mention s'intègre pleinement au sein de la politique de formation de l'université dont l'une des priorités est de proposer des formations pluridisciplinaires afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle des étudiants. Les équipes pédagogiques des spécialités professionnelles ont établi et développent des relations dynamiques avec les milieux professionnels les concernant, ce qui favorise la recherche de stages et l'insertion professionnelle des étudiants. Les spécialités recherche *Economie des institutions* et *Histoire de la pensée économique* sont co-habilitées respectivement avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) et quatre établissements universitaires parisiens. L'ouverture internationale, en développement, demeure limitée même si certaines spécialités ont mis en œuvre des partenariats depuis plusieurs années (convention avec le Haut Collège d'Economie de Moscou pour les spécialités *Economie des institutions* et *Recherches sociologiques et démographiques*).

Les informations relatives aux flux d'étudiants et à leur devenir sont parcellaires et incomplètes. Certaines spécialités réalisent des enquêtes précises mais des données harmonisées font défaut. Les taux de réussite dans les spécialités en M2 sont globalement élevés en raison notamment de la sélection réalisée, mais ce taux apparaît faible (environ 50 %) pour les étudiants de M1. De plus, environ la moitié des étudiants reçus en M1 n'intègrent pas une des spécialités en M2. La proposition d'instaurer une sélection à l'entrée en M1 devrait remédier en partie à cette situation mais cette mesure ne sera pas sans conséquence sur le devenir des étudiants des licences de l'établissement s'il ne leur est pas proposé d'autres possibilités de poursuite d'études. L'insertion professionnelle des étudiants est importante et dans des emplois de responsabilité en particulier pour les spécialités ATOGE et OSPS. Pour les spécialités recherche, le taux de poursuite en études doctorales est peu élevé en raison des conditions de financement et de la faiblesse des perspectives d'emplois académiques, mais la spécialité *Economie des Institutions* montre une performance remarquable dans la durée en termes d'insertion des étudiants au sein des universités et des organismes de recherche.

Les équipes pédagogiques sont cohérentes avec le projet de la mention et concrétisent la dimension pluridisciplinaire de la formation. Les modalités d'évaluation des étudiants reposent sur le principe de la compensation des EC au sein des UE, entre les UE au sein des semestres et entre les semestres sauf pour la spécialité recherche *Economie des institutions* (où la moyenne est requise pour chaque UE). L'évaluation de la formation par les



étudiants n'est pas organisée au niveau de la mention mais au sein de certaines spécialités selon des modalités diverses. Il manque des informations précises à ce sujet. De même, l'organisation du pilotage tant de la mention que des spécialités ne fait pas l'objet d'une harmonisation et les informations sont, pour certaines spécialités, peu explicites.

- Points forts :
  - Pluridisciplinarité de la mention.
  - Diversité des spécialités offrant un large éventail de perspectives professionnelles.
  - Qualité et réputation de certaines spécialités.
  
- Points faibles :
  - Pilotage non structuré.
  - Faible taux de réussite en M1 et recrutement limité en M2 des étudiants reçus en M1.
  - Dossier et documents fournis présentant une lisibilité limitée et une cohérence insuffisante.

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'un conseil de perfectionnement intégrant des représentants des milieux professionnels permettrait de renforcer la cohérence de la mention et en particulier les relations entre le M1 et les spécialités en M2. Le fonctionnement de la mention serait amélioré par la mise en œuvre d'un comité de pilotage regroupant les responsables du M1 et des spécialités.

L'instauration d'une sélection à l'entrée en M1 devrait s'accompagner d'une politique d'information auprès des étudiants de l'établissement sachant que la mention avec ses huit spécialités constitue une poursuite d'études en master cohérente et importante pour les licences des deux UFR SSA et SEGMI. Plus globalement, il serait judicieux qu'une réflexion sur cette question de la sélection à l'entrée en M1 soit menée au sein du PRES Université Paris Lumières en particulier pour les masters dont les publics présentent de fortes différences de niveau et de formation en licence.

L'hétérogénéité des publics accueillis en M1 pourrait justifier la mise en place de cours de mise à niveau favorisant une amélioration du taux de réussite.

La mise en œuvre d'un dispositif d'enquêtes harmonisées auprès des étudiants apporterait par les informations recueillies une base objective sur le devenir des étudiants et leur évaluation des formations suivies. Ces informations permettraient de procéder aux ajustements éventuels des orientations des spécialités et d'élaborer une politique d'attractivité de la mention.

A l'avenir, une plus grande attention devrait être accordée à la présentation du dossier, en particulier, les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme (ADD) pourraient être harmonisées dans leur présentation et leur contenu.

Les relations internationales de la mention pourraient être davantage développées au regard du nombre de spécialités proposées.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : C



## Evaluation par spécialité

### Action publique, action sociale

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Action publique, action sociale* vise à former des professionnels dont les compétences permettent d'établir un diagnostic sur une situation sociale donnée, d'élaborer un projet d'action adapté et de le mettre en œuvre. Les secteurs visés pour l'insertion professionnelle des étudiants sont ceux des collectivités territoriales et de l'économie sociale et solidaire.

- Appréciation :

Les objectifs recherchés par la spécialité sont clairement présentés et l'articulation entre les connaissances disciplinaires nécessaires et les compétences professionnelles visées présente une forte cohérence. Les savoirs disciplinaires en sociologie, en économie et en droit, centrés sur les politiques publiques et l'action sociale, sont complétés notamment par des enseignements en gestion, de méthodologie de projet avec la réalisation de projets tutorés et par des conférences métiers. Certains enseignements sont mutualisés avec les spécialités ATOGE et OSPS. Les étudiants effectuent un stage qui fait l'objet d'une soutenance mais le dossier ne présente pas d'information sur les stages suivis.

Peu d'étudiants du M1 de la mention intègrent la spécialité, le taux de réussite est affecté par des redoublements. Les informations sur les flux et le devenir professionnel des étudiants ne sont pas suffisamment précises. De même, le pilotage de la spécialité demeure peu explicite.

La formation peut répondre aux besoins de professionnels hautement qualifiés des secteurs qu'elle privilégie mais la concrétisation de ce projet nécessite du temps et l'application d'une politique adaptée, ce dont l'équipe pédagogique semble consciente.

- Point fort :

- Cohérence des enseignements avec les objectifs de la spécialité.

- Points faibles :

- Manque d'informations chiffrées.
- Ouverture insuffisante vers les milieux professionnels visés par la spécialité.
- Pilotage de la spécialité à organiser.

## Recommandations pour l'établissement

Une ouverture accrue vers les milieux professionnels des collectivités territoriales et de l'économie sociale et solidaire permettrait de renforcer l'attractivité de la spécialité, de l'ancrer dans le contexte territorial et d'assurer les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement serait un outil pertinent dans cette perspective de développement de la spécialité.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C





## Analyse du travail, organisation et gestion de l'emploi

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Analyse du travail, organisation et gestion de l'emploi* (ATOGE) a pour objectif l'acquisition par les étudiants des savoirs disciplinaires et des compétences professionnelles nécessaires pour exercer des métiers, principalement dans les entreprises, dans les domaines des relations humaines et des études socio-économiques.

- Appréciation :

Les enseignements disciplinaires en gestion, droit, économie et sociologie centrés sur les ressources humaines, l'emploi et le travail sont organisés au premier semestre ; ils sont complétés par un séminaire d'approfondissement à choisir dans une des spécialités recherche de la mention. Au second semestre, les UE de professionnalisation dominent avec en particulier les UE de *Management de projet* et d'*Expertise et interventions sociales*. Les étudiants effectuent un stage dont le rapport fait l'objet d'une soutenance. Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs, des experts et des intervenants professionnels très qualifiés. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'approches différentes mais complémentaires.

La spécialité présente un degré élevé d'attractivité au regard du nombre de dossiers de candidature (120 à 140) pour des promotions d'une vingtaine d'étudiants. La moitié des candidats acceptés viennent de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, notamment du M1 de la mention. Le taux de réussite est très élevé, proche ou égal à 100 % selon les années, et l'insertion professionnelle montre la diversité des emplois occupés ainsi que l'adéquation pertinente de la formation aux caractéristiques de ces emplois.

L'équipe pédagogique regroupant les intervenants dans la spécialité apparaît très dynamique et fortement impliquée dans la réussite de la formation. Les relations internationales sont cependant insuffisamment développées.

- Points forts :

- Bons taux de réussite et qualité de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Forte cohérence entre savoirs disciplinaires et compétences professionnelles.
- Cohérence, qualité et implication de l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- Relations internationales peu développées.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité présente des qualités en termes de réussite qui permettraient d'envisager une augmentation du nombre d'étudiants sélectionnés par promotion.

Les relations internationales pourraient être développées au niveau européen par la venue de professeurs invités spécialisés dans les thématiques de la formation.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Conduite de projets culturels – connaissance des publics

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Conduite de projets culturels - connaissance des publics* permet aux étudiants d'acquérir des compétences dans le montage de projets culturels et dans l'analyse des publics. La formation est centrée sur les faits culturels appréhendés aux niveaux théorique et pratique tant du côté de l'offre que de celui de la demande. Les étudiants sont initiés à la problématique de l'élaboration de faits culturels dont les supports sont multiples mais aussi à celle de l'évaluation notamment par la réalisation d'enquêtes auprès des publics.

- Appréciation :

Les enseignements disciplinaires relèvent principalement de la sociologie de la culture mais concernent également les approches économique, politique et juridique de la culture. Deux UE de *Méthodes d'enquête et techniques de médiation* donnent aux étudiants les compétences pour recueillir les données auprès des publics et les traiter par des outils statistiques. La formation à l'analyse des publics constitue un apport important pour les étudiants devant s'insérer dans le secteur de la création culturelle. Le stage a un poids élevé en étant doté de 15 crédits européens mais le dossier ne donne pas d'informations sur la nature des stages suivis. Dans le cadre de l'UE *Carrières et projets professionnels* les étudiants sont mis en situation en réalisant des projets culturels (enquêtes de publics, organisation d'un festival, ...). Ils peuvent ainsi nouer des relations avec les professionnels du secteur. En revanche, la formation ne propose pas d'enseignement de langue ; cette absence est regrettable au regard du secteur d'activité visé par la formation.

Les données sur l'origine et le devenir professionnel des étudiants ne sont pas fournies hormis l'ouverture vers les pays étrangers d'où provient environ un quart des effectifs. De même, les modalités d'évaluation ne sont pas précisées mais le taux de réussite est très élevé, de l'ordre de 100 %. L'équipe pédagogique comprend quatre enseignants titulaires et dix intervenants extérieurs, l'organisation du pilotage de la spécialité n'est pas indiquée dans le dossier. La spécialité apparaît peu insérée au sein de la mention.

- Point fort :

- Originalité de la formation par la création de liens avec le secteur de la culture.

- Points faibles :

- Manque d'informations sur le devenir des étudiants.
- Absence d'enseignement de langue.
- Absence de conseil de perfectionnement de la spécialité.
- Faible insertion de la spécialité au sein de la mention.
- Qualité médiocre du dossier.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'être plus précis dans la présentation de la spécialité en apportant les informations demandées.

La connaissance du devenir professionnel des étudiants permettrait aux responsables de la spécialité de vérifier l'adéquation de la formation aux emplois.



En se dotant d'un conseil de perfectionnement incluant des représentants des différents supports culturels, la spécialité pourrait adapter son contenu aux évolutions dans le domaine de la culture.

La mise en place d'un enseignement de langue anglaise spécialisée devrait être effectuée en raison des caractéristiques du secteur ciblé par la spécialité.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



## Economie des institutions

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Double diplôme avec High School of Economics, Université d'Etat de Moscou.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Economie des institutions* a pour objectif de former principalement des chercheurs et enseignants-chercheurs en proposant une approche différente et ouverte de l'économie fondée sur les théories institutionnalistes. Ce choix de formation vise à développer les capacités d'analyse et de réflexion critique des concepts et des techniques utilisées dans le domaine de l'économie.

- Appréciation :

Le projet pédagogique de la formation est clairement défini. Au cours du premier semestre, les étudiants suivent les enseignements spécifiques à la démarche scientifique de la spécialité (UE *approches théoriques institutionnalistes*), approfondissent nécessairement leurs connaissances de l'analyse dominante en économie (UE *rationalité, organisation, institutions*) et choisissent des enseignements d'ouverture avec une large liberté de choix (UE *ouverture disciplinaire*). Au second semestre, la formation aux techniques quantitatives est assurée et les étudiants sont formés à la recherche par l'élaboration de deux mémoires, majeur et mineur, dans le cadre de deux séminaires choisis par l'étudiant dans deux listes proposées (Dynamique et histoire, Economie (et) politique). L'organisation des enseignements présente une forte cohérence.

La spécialité recrute peu d'étudiants issus du M1 de la mention (environ 10 % par an). Le taux de réussite est très élevé, proche de 90 % selon l'indication fournie dans le dossier. Le taux de poursuite en doctorat apparaît régulier mais limité à deux ou trois étudiants par an en raison des possibilités de financement. La convention avec la High School of Economics de l'université de Moscou permet d'accueillir quelques étudiants russes chaque année (deux au plus). La spécialité a formé de nombreux enseignants-chercheurs et jouit d'une forte réputation. La qualité de l'équipe pédagogique assure l'attractivité de la formation qui est co-habillée avec l'EHESS.

- Points forts :

- Formation à la recherche par la recherche.
- Equipe pédagogique reconnue.
- Adossement à la recherche.

- Points faibles :

- Absence d'enseignement de langue.
- Ouverture internationale restant à développer.

## Recommandations pour l'établissement

Un enseignement de langue anglaise ou des enseignements en langue seraient utiles pour la formation des étudiants.



L'ouverture internationale de la spécialité pourrait être développée vers des universités proposant des formations proches par les thématiques abordées en mobilisant notamment les réseaux des enseignants-chercheurs des établissements co-habilités.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Organisation de la santé et de la protection sociale

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels du secteur sanitaire et social par l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires et de compétences nécessaires pour exercer des métiers dans un secteur connaissant de profondes transformations.

- Appréciation :

L'organisation des enseignements est en cohérence avec les objectifs de la formation. Les UE disciplinaires en droit, en socio-économie et en gestion sont complétées par des UE d'analyse statistique et de management de projet. La sensibilisation à la recherche est effective par la réalisation d'un mémoire de recherche. L'ouverture vers les secteurs professionnels visés par la formation est concrétisée par des interventions de professionnels dans le cadre de cycles de conférences. Les étudiants réalisent un stage de six mois et soutiennent un mémoire professionnel devant un jury. L'équipe pédagogique met en œuvre une politique de stage bien adaptée au niveau de la formation. Le dossier ne mentionne pas l'existence de relations internationales ni de projet en ce domaine.

La spécialité étant récente, l'analyse des taux de réussite et d'insertion professionnelle est limitée mais les informations données montrent la qualité et l'adéquation de la formation aux besoins. L'équipe pédagogique intègre des professionnels dont l'implication dans la formation est notable. L'ouverture de la spécialité aux professionnels du secteur sanitaire et social dans le cadre de la formation continue offre d'intéressantes perspectives de développement. Une évaluation des enseignements est réalisée par les étudiants à l'aide d'un questionnaire précis.

- Points forts :

- Formation pluridisciplinaire bien structurée.
- Implication des professionnels dans la formation.
- Qualité du dossier.

- Points faibles :

- Attractivité à renforcer.
- Ouverture internationale à développer.

## Recommandations pour l'établissement

Une politique d'attractivité de la spécialité serait à développer afin d'augmenter le nombre de candidatures.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement ouvert aux milieux professionnels renforcerait la reconnaissance de la formation et pourrait permettre plus aisément son adéquation à l'évolution des besoins.

L'établissement de relations avec des universités étrangères serait intéressant pour la dynamique de la formation.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A





## Recherches sociologiques et démographiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Nanterre.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Co-accréditation avec High School of Economics de l'Université d'Etat de Moscou.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Recherches sociologiques et démographiques* présente comme objectif la formation de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans les deux disciplines. Les étudiants doivent principalement réaliser un mémoire de recherche de haut niveau afin d'obtenir le diplôme qui rend possible l'accès aux études doctorales.

- Appréciation :

Les enseignements disciplinaires sont regroupés au premier semestre. Les étudiants doivent choisir des groupes ou blocs d'enseignements disciplinaires qui comportent chacun trois cours. Ces blocs relatifs à la Démographie ou à la Sociologie définissent des thèmes qui déterminent les orientations scientifiques de la spécialité. Le projet pédagogique n'explicité pas le choix des thèmes proposés. Par ailleurs, la présentation des choix des étudiants parmi les blocs de spécialisation est différente dans le dossier et dans l'Annexe descriptive au diplôme ; le nombre de crédits européens affectés aux éléments constitutifs (EC) d'enseignement diffèrent également. Des enseignements transversaux en traitement des données et une enquête de terrain complètent la formation. Le dossier indique que le travail d'enquête est important pour la formation à la recherche mais la durée du stage de terrain n'est que d'une semaine. Le mémoire constitue l'élément essentiel de l'année d'études en comptant pour 50 % de la note finale mais en étant associé à 24 crédits.

Les informations sur le devenir des étudiants manquent, qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle ou de la poursuite en études doctorales. Le taux de poursuite en doctorat, non évalué, est indiqué comme étant faible bien que la spécialité soit orientée vers la recherche. Le taux de réussite au diplôme est de l'ordre de 50 % seulement. L'augmentation de ce taux nécessite de renforcer l'attractivité de la spécialité et la sélection. Les étudiants qui intègrent la spécialité viennent principalement du M1 de la mention. La convention avec la High School of Economics de Moscou ne fait pas l'objet d'une analyse dans le dossier.

L'équipe pédagogique est en cohérence avec l'orientation de la spécialité et ne comprend que des enseignants-chercheurs en sociologie et en démographie de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Un suivi individuel des étudiants est assuré par l'équipe pédagogique dès le processus de sélection.

- Points forts :

- Importance du travail d'enquête dans la démarche de recherche.
- Suivi individuel des étudiants.

- Points faibles :

- Peu d'étudiants poursuivent leur formation en doctorat.
- Faible taux de réussite au diplôme.
- Définition du projet pédagogique justifiant le choix des thèmes disciplinaires.
- Le choix des UE par les étudiants ainsi que les crédits associés aux EC ne sont pas précisés.
- Absence d'enseignement de langue.



## Recommandations pour l'établissement

Il serait important pour une plus grande lisibilité auprès des étudiants de préciser les thèmes privilégiés en sociologie et en démographie par la spécialité dans le cadre de son projet pédagogique. Ceci pourrait apparaître dans la dénomination de la spécialité.

Le dossier devrait faire l'objet d'un travail d'approfondissement. Une mise en cohérence de ce dossier et de l'Annexe descriptive au diplôme serait également nécessaire afin de préciser la structure de la formation par UE.

L'introduction d'un enseignement de langue anglaise spécialisée dans les domaines de la sociologie et de la démographie serait bénéfique à la formation des étudiants. Des enseignements de méthodologie de la recherche pourraient également être intégrés dans la maquette.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettrait de conforter l'organisation de la spécialité mais aussi d'assurer son développement associé aux nécessaires ajustements afin d'assurer sa cohérence et sa pertinence.

Un renforcement de l'ouverture internationale serait favorable à la dynamique de la formation.

Une réflexion au sein du PRES Université Paris Lumières entre les équipes pédagogiques et les laboratoires des disciplines concernées par la spécialité permettrait d'approfondir le projet pédagogique et de renforcer l'attractivité de la formation.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Histoire de la pensée économique (HPE)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (Maison des Sciences Economiques ; Centre Pierre Mendès-France).

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

- Université d'Evry Val d'Essonne,
- Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis,
- Université Paris Ouest Nanterre La Défense - Paris 10,
- ENS Cachan,
- Université Paris Dauphine (Paris 9).

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité HPE est une formation spécialisée en histoire de la pensée économique. L'acquisition des connaissances se fait par séminaires thématiques et rédaction d'un mémoire de recherche. L'objectif est de former à la recherche par la recherche pour permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat dans le champ de la spécialité. Suite à une co-habilitation de la formation avec six autres établissements (Paris 2, Paris 10, Ecole normale supérieure (ENS) Cachan, Paris Dauphine, Paris 8 et Evry), cette spécialité est la seule spécialité à Paris à proposer une formation à la recherche en histoire de la pensée économique.

- Appréciation :

La spécialité dispose d'une équipe pédagogique de haut niveau et d'une position qui lui permet de fédérer des établissements de la région parisienne. L'adossement à la recherche est de grande qualité. La structure pédagogique couvre un vaste domaine. Les objectifs sont d'offrir une formation en accord avec les tendances actuelles de la recherche en histoire de la pensée économique sur une base internationale. La proclamation de la spécialité comme étant la seule en Europe de ce niveau n'est vraie que partiellement, il reste à concrétiser cette ambition. L'accueil des professeurs invités est un point fort, la place des étudiants étrangers reste très limitée. Il n'y a pas de formation continue, ni d'analyse du devenir des diplômés. La maquette pédagogique de cette spécialité est tout à fait cohérente avec les objectifs de la spécialité. La spécialité HPE a noué deux accords d'accueil d'étudiants étrangers : l'un avec l'Université de Macerata (Italie) et l'autre avec l'Université de Lausanne (Suisse). Le taux de poursuite en doctorat oscille entre 25 % et 44 %, ce qui équivaut à deux à quatre inscriptions en thèse. La spécialité est en outre bien pilotée.

- Points forts :

- La spécialité dispose d'enseignants-chercheurs reconnus.
- La spécialité est co-habilitée entre plusieurs établissements, assurant ainsi une masse critique, fédérant des chercheurs reconnus et dispose d'un potentiel de développement.
- Le projet pédagogique est de qualité.

- Points faibles :

- L'ambition proclamée d'être la première spécialité de ce niveau à l'échelle européenne n'est pas accompagnée des moyens à même de la réaliser. L'ambition internationale ne s'accompagne pas de la mise en œuvre d'un parcours en anglais au sein de la spécialité. Les partenariats ne sont pas complètement structurés.
- L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse n'est pas prise en compte dans le dossier.
- Les effectifs sont encore faibles en M1 et souffrent d'une visibilité insuffisante de la mention.



## Recommandations pour l'établissement

La réalisation de la dimension internationale de la formation pourrait se traduire par la mise en œuvre d'un parcours en anglais construit progressivement sur les trois prochaines années et qui permettrait véritablement d'attirer des étudiants venant de l'ensemble des pays européens et du continent nord-américain. Sans cette mise en œuvre, le potentiel de développement de la spécialité risque de n'être qu'imparfaitement exploité. La spécialité souhaite développer un projet Erasmus Mundus. Cela constituerait une bonne piste dans cette voie. L'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivent pas en thèse devrait être rapidement identifiée par une enquête sur la base des indicateurs. Les effectifs restent trop limités et devraient amener à donner une plus forte visibilité à la spécialité et à ses débouchés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

## Enseignement des sciences économiques et sociales

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



# Observations de l'établissement

**Responsables de la formation :**

**NOM Prénom** MEURS, Dominique & VATIN, François

**Email** [dominique.meurs@u-paris10.fr](mailto:dominique.meurs@u-paris10.fr) ; [vatin@u-paris10.fr](mailto:vatin@u-paris10.fr) ;

**I/ Observations relatives à la MENTION ECONOMIE ET SOCIETE**

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHESE DE L'EVALUATION »**

**Appréciation globale** Suite aux récentes modifications ministérielles sur les CAPES, la spécialité ESES fait désormais partie du Master MEEF « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ». Même si une partie des cours est mutualisée avec le M Economie et Société, il n'y a plus lieu de mentionner ce parcours dans la présentation de la mention.

**Points faibles**

Le pilotage collectif de la mention est assuré par un conseil réunissant l'ensemble des responsables de spécialité de M2 et de parcours de M1. Ce conseil a fonctionné durant l'ancienne période d'habilitation sous l'intitulé d' « équipe de formation », conformément aux textes organisant les formations lors des LMD1 et 2. C'est au sein de ce conseil qu'a été préparée la présente maquette.

Ce conseil pourra être rebaptisé « Conseil de pilotage et de perfectionnement », ce qui est plus conforme à ses attributions. Ce conseil pourra être élargi par la nomination de personnalités extérieures, soit universitaires, soit professionnelles.

- Le faible taux de réussite en M1 et le recrutement limité en M2 d'étudiants issus du M1 ont une seule et même cause : l'absence de sélection en M1. Cela nous contraint à pratiquer une sélection différée par les échecs en fin du M1 afin de pouvoir présenter de bons candidats en M2. Cela nous empêche aussi d'attirer des étudiants a priori intéressés par nos M2, mais qui préfèrent s'inscrire dans des M1 sélectifs ou des écoles de commerce à l'issue du L3, et que l'on récupère pour certains en M2.
- Nous avons bien conscience que la sélection à l'entrée du M affecterait le devenir de nos étudiants de licence, mais les mécanismes en jeu sont plus complexes qu'on ne le pense. En effet, la licence est, dans nos disciplines, plus difficile à obtenir à Paris Ouest que dans d'autres établissements d'Ile-de-France. Nos diplômes de licence étant bien reconnus, une fraction non-négligeable de nos étudiants quitte l'établissement à ce niveau pour s'orienter vers des filières sélectives. Nous ne pouvons donc concevoir un master dont la finalité ne serait pas d'accueillir, en priorité, nos bons étudiants de licence, mais seulement ceux qui n'auraient pas trouvé de place ailleurs. Ainsi, autoriser une vérification des prérequis à l'entrée du M1 devrait paradoxalement aider Nanterre à conserver ses propres étudiants.
- la lisibilité du document aurait certes mérité d'être améliorée. Mais le caractère pluridisciplinaire de notre formation – qui en fait un point fort – rendait difficile sa modélisation dans le logiciel élaboré par l'établissement avec comme modèle des formations monodisciplinaire. Beaucoup de temps a malheureusement été perdu pour faire coïncider la logique de notre formation et celle du logiciel au détriment d'un travail sur le fond du dossier.

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

L'équipe de formation va être rebaptisée « comité de pilotage et de perfectionnement ». Il sera composé, conformément à notre expérience, des responsables des parcours de M1 et des spécialités de M2 sous la coordination de la direction du master, composée d'un sociologue et d'un économiste. Ce conseil s'adjointra des personnalités extérieures, universitaires et/ou professionnelles.

**3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

Pas d'observation particulière

**II/ Observations relatives à la SPECIALITE 1**

Intitulé	Analyse du Travail, Organisation et Gestion de l'Emploi - ATOGE
----------	---

**1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »****Points faibles**

Par rapport à la remarque qui a été faite concernant les « relations internationales », insuffisamment développées : L'équipe pédagogique est tout à fait prête à solliciter des professeurs étrangers, sous réserve d'un soutien financier et logistique de l'université.

Par rapport à la suggestion d'augmenter la taille des promotions : La qualité de la formation est liée au fait que celle-ci repose sur des petites promotions qui fonctionnent avec un esprit de forte solidarité. La composition actuelle des promotions favorise le travail en petits groupes et le suivi personnalisé des étudiants. L'augmentation de la taille des promotions, suggérée par les experts de l'AERES, pourrait nuire à cette dynamique. Enfin l'équipe pédagogique souhaite maintenir le niveau d'excellence des candidatures retenues.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 2

Intitulé Action Publique, Action Sociale - APAS

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

#### Points faibles

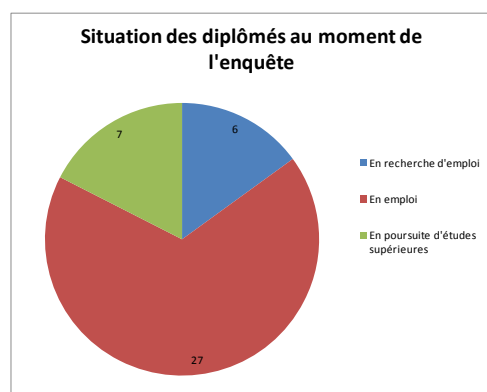
Les anciens diplômés inscrits dans la liste de diffusion électronique fondée en 2007 ont été interrogés entre février et mars 2012 sur leur situation.

Les inscrits de l'année 2009/10 ont été particulièrement nombreux à répondre (fréquence : 15). En revanche, 5 inscrits en 2011 n'ont pas encore obtenu le grade de Master et n'ont pas encore terminé la formation. Au total, l'effectif des répondants est de 42 individus. On notera également que sur les 33 titulaires du grade de Master Economie et Société, 11 cumulent ce titre avec un autre Master (essentiellement dans le domaine des sciences sociales).

Sur les 42 répondants, 27 sont déclarés en emploi, soit près de 2/3 de l'ensemble des répondants. 7 étudiants poursuivent des études supérieures (dont 5 sont en cours de formation au sein d'APAS). 6 étudiants sont en recherche d'emploi (dont 2 appartenant à la promotion de 2006/07). Lorsque les diplômés se sont déclarés en recherche d'emploi, il s'agissait d'un chômage de transition lié à une première insertion professionnelle. En effet, pour 4 individus sur 6 en recherche d'emploi, la durée du chômage est de moins de 6 mois.

Plus de 80% des emplois salariés sont exercés à temps plein.

On notera que 2 étudiants n'ont pas trouvé de modalité conforme à leur situation puisqu'ils sont en **volontariat de service civique** (statut ne relevant ni de l'emploi, ni de l'inactivité).

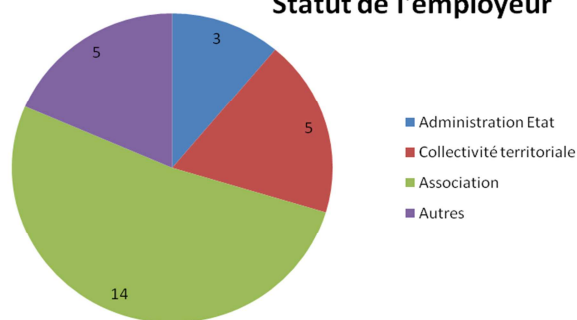


#### *L'importance du monde associatif comme employeur*

Du point de vue des caractéristiques sociodémographiques, le diplômé de la spécialité APAS est une femme salariée, âgée de 26 ans (valeur médiane) et résidant en Ile de France (=26) ou à Paris (n=11). Le statut des employeurs des individus en emploi au moment de l'enquête (soit 27 personnes) confirme l'orientation de la spécialité professionnelle en direction du monde associatif. En effet, la moitié des diplômés en emploi est employée par une association régie par la loi de 1901 (auxquels il faudrait par ailleurs les 2 diplômés en service civique). La deuxième grande catégorie d'employeur est constituée par les collectivités territoriales (en CDD pour les 5 individus concernés).



### Statut de l'employeur



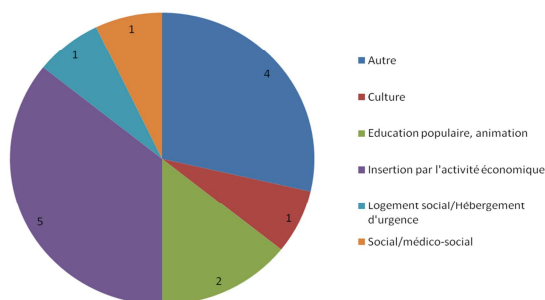
Contrairement à une idée reçue, les diplômés employés dans le monde associatif bénéficient d'un statut d'emploi plus stable que les agents publics : 9 salariés d'association sur les 14 recensés sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) exercé quasi-exclusivement à temps plein. Ce résultat est à relativiser si l'on ajoute les 2 individus en contrat service civique, mais plus de la moitié des travailleurs associatifs ont un emploi stable.

### **Intitulé des emplois des salariés associatifs :**

Conseiller en insertion professionnelle  
Administratrice d'une compagnie de danse  
Animatrice de réseau associatif  
Chargé de mission  
Chargé de mission logement  
Chargée de développement local  
Chargée de mission (développement des outils d'accompagnement aux associations)  
Chargée de mission vie associative et ESS  
Chargée de projets  
Chargée d'étude - chargée de projet  
Conseillère en insertion  
Conseillère formation  
Directrice adjointe

A noter qu'il s'agit pour beaucoup de diplômés de leur premier emploi puisque 11 d'entre eux n'occupent leur poste que depuis 6 mois, voire moins. 12 sont en emploi depuis moins de 2 ans et 4 seulement depuis plus de 2 ans. Parmi les salariés du monde associatif, un tiers travaille dans le secteur de l'insertion par l'activité économique. L'éducation populaire est également un domaine d'activité significatif.

### Secteurs d'activité pour les salariés du monde associatif



### **Noms des associations employeurs :**

AFEV

AFIJ

Animafac : réseau national et centre de ressources pour les associations étudiantes.

Association de l'Alambic

CHANTIER école Île-de-France

Fonda

Groupe SOS, association Habitat et Soins, Service d'Intermédiation Locative.

Mission Locale Nord Martinique

Mission locale Rives de Seine

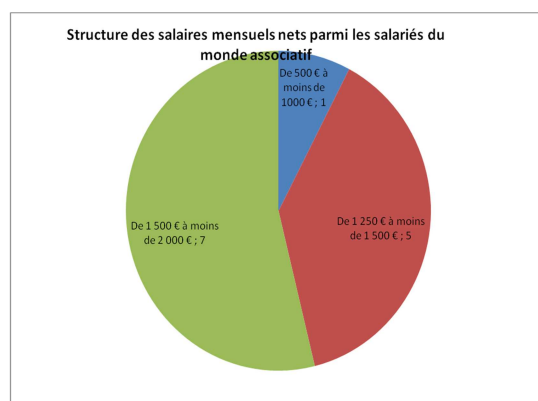
OPCALIA Département Aérien et Services aux Sports

Projets-19

Régie de quartier d'Asnières

Réseau 2000

SATO-Picardie

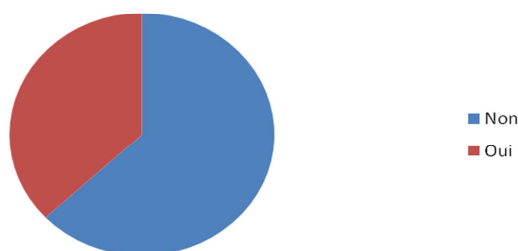


Conformément aux pratiques salariales observées sur des échantillons plus importants, les diplômés de la spécialité APAS en activité au sein d'une association font l'expérience de niveau de rémunération assez faibles puisque la moitié d'entre eux déclarent un salaire d'embauche de 1500 euros nets mensuels et moins.

### ***Quel mode d'accès à l'emploi ?***

Le résultat de l'enquête conforte l'importance du stage comme moyen d'accéder à l'emploi. 10 salariés sur 27 l'ont désigné comme facteur décisif pour l'obtention de leur emploi (particulièrement pour les salariés en association pour lesquels la moitié d'entre eux occupent l'emploi à la suite du stage).

Part des salariés ayant accédé à l'emploi par l'intermédiaire d'un stage réalisé au sein de la spécialité APAS



***Selon vous, la formation dispensée dans le cadre d'APAS est-elle adaptée aux besoins du marché du travail ?***

L'appréciation globale portée sur la formation est globalement positive puisque 70% des diplômés considèrent que la formation est adaptée au marché du travail.

Jugement APAS	Total
Non, pas du tout	2,38%
Non, plutôt pas	21,43%
Oui, plutôt	61,90%
Oui, tout à fait	9,52%
(vide)	4,76%
Total général	100,00%

On peut noter que le taux de satisfaction augmente si l'on restreint la variable au groupe des salariés du monde associatif.

Emploi1 [Une association régie par la loi de 1901]	Oui
Nombre de Complété	
Jugement APAS	Total
Non, plutôt pas	7,14%
Oui, plutôt	71,43%
Oui, tout à fait	14,29%
(vide)	7,14%
Total général	100,00%

**2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »**

Les responsables entendent poursuivre leur effort de construction de partenariats avec les milieux professionnels. Le partenariat institutions citoyens pour la recherche et l'innovation qui a débuté en 2010 entre l'IDHE (UMR CNRS) et l'Union des syndicats d'employeurs représentatifs de l'économie sociale (USGERES) devrait permettre de développer plus particulièrement cette dimension.

**3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »**

L'AERES pointe une absence de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de la spécialité. Cette critique n'est absolument pas fondée. Des résultats précis ont été communiqués à partir d'une enquête réalisée par voie électronique auprès d'anciens diplômés inscrits dans la liste de diffusion

électronique de la spécialité fondée en 2007 qui ont été interrogés entre février et mars 2012 sur leur situation. Une synthèse de 5 pages a été fournie précisant les statuts d'emploi occupés, le type d'employeur et la branche professionnelle. Il nous paraît incompréhensible de parler d'absence de données, sauf à préciser les données qui manqueraient et que d'autres spécialités, auxquelles on ne fait pas le même reproche, auraient fournies.

Sur « l'ouverture insuffisante aux milieux professionnels », les responsables font remarquer que figurent parmi les intervenants professionnels réguliers : deux conseillères techniques de la conférence permanente des coordinations associatives et un cadre territorial de la ville de Nanterre. En outre, l'aide à la recherche de stages et leur encadrement permettent d'entretenir des liens constants avec les milieux professionnels. Cette remarque négative nous semble nier totalement les efforts entrepris en ce sens par les responsables et les enseignants de la spécialité.

On reste pantois devant la remarque selon laquelle « le pilotage serait à organiser ». Que l'AERES n'ait pas été satisfaite de l'information transmise ne mène pas logiquement à la conclusion que la désorganisation régnerait dans le pilotage. Il y a là à notre avis un jugement qui mérite d'être réexaminé ou alors fondé sur des faits précis et avérés.

Il aurait été souhaitable que l'AERES pose son évaluation en cherchant à savoir si les manques signalés en 2008 avaient été comblés. Elle se serait alors aperçue qu'à toutes les critiques fondées il avait été répondu précisément par des mesures et des orientations correctives. Que faire pour que l'AERES enregistre les changements réalisés entre 2008 et 2012 ?

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 3

Intitulé Conduite de projets culturels – Connaissance des publics. CPOCP

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Points faibles

#### Le devenir des étudiants

Nous connaissons avec une très grande précision le devenir des étudiants, grâce à l'association Hypothémuse, qui est l'association des étudiants de la spécialité professionnelle « Conduite de projets culturels – connaissance des publics ». Cette association a un site Internet ([hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)) qui est reconfiguré et mis à jour chaque année par les étudiants de la promotion en cours, notamment dans le cadre de l'enseignement des cultures numériques assuré par Sophie Krikorian. Ce site consultable en ligne comporte notamment un **trombinoscope complet de la promotion en cours, avec les CV** de tous les étudiants. Il comporte également les **trombinoscopes de toutes les promotions anciennes** depuis 2002, **avec les CV de presque tous les étudiants**. Les trombinoscopes des promotions anciennes sont régulièrement mis à jour par les étudiants de la promotion en cours, grâce aux **contacts entretenus** avec de nombreux anciens qui ont suivi la formation et qui sont ensuite devenus des professionnels. Ces trombinoscopes permettent donc de connaître précisément ce que deviennent les étudiants après leur master et même de connaître leur carrière professionnelle ultérieure. **Huit portraits d'anciens** du master ont par ailleurs été réalisés par les étudiants sous forme d'entretiens et sont présentés sur le site. En somme, le site de l'association Hypothémuse constitue une base de données précieuse.

#### D'où viennent les étudiants

Nous connaissons très bien la provenance des étudiants, grâce au trombinoscope de la promotion en cours et aux trombinoscopes des promotions anciennes, sur lesquels figurent tous les CV complets des étudiants (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)).

#### Absence d'enseignement de langue

Il y a quelques années, un enseignement de langue anglaise a été mis en place au sein de la spécialité « Conduite de projets culturels, connaissance des publics ». Cela répondait à une demande de certains étudiants. Un quart des étudiants viennent de l'étranger, et une partie des étudiants, qu'ils soient français ou étrangers, font leur stage à l'étranger ; leurs carrières futures sont également susceptibles de s'inscrire dans un cadre international. Mais cet enseignement d'anglais qui avait été mis en place (une vingtaine d'heures annuelles) s'est révélé au final d'une très grande inutilité et n'a pas rencontré l'adhésion de l'ensemble de la promotion. Les étudiants qui suivent la formation de la spécialité « Conduite de projets culturels, connaissance des publics » ont des itinéraires antérieurs d'une très grande variété. Leur maîtrise de la langue anglaise va de l'ignorance presque totale au bilinguisme parfait pour certains étudiants étrangers notamment. L'hétérogénéité des niveaux des étudiants rendait tout à fait impossible un enseignement collectif digne de ce nom. Cet enseignement a donc été supprimé. En outre, vingt heures de cours d'anglais : cela peut-il vraiment permettre à un étudiant de maîtriser un quelconque usage professionnel ultérieur de l'anglais ?

### **Absence de conseil de perfectionnement de la spécialité**

La formation dispensée au sein de la spécialité « Conduite de projets culturels – connaissance des publics » comprend, pour chaque promotion d'étudiant : un **voyage d'étude** de trois jours dans une grande ville de province (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)) avec sept ou huit visites de grandes institutions culturelles comprenant une rencontre et un échange collectif avec un responsable de l'institution ; une **enquête de public** réalisée de manière professionnelle, tout au long de l'année, pour une grande institution culturelle parisienne (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)), sous la houlette de l'enseignant et co-directeur de la spécialité Gabriel Segré (12 enquêtes pour 12 institutions ont été réalisées à ce jour) ; l'organisation complète par les étudiants d'un festival annuel de trois jours, le **festival des Marmites artistiques** (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)), sur le site du campus de l'Université (septième édition en 2013) ; des **visites** et des rencontres occasionnelles avec des professionnels de la culture, dans les institutions parisiennes (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)) ; la rénovation graphique et la mise à jour permanente du **site Internet de l'association Hypothémuse** (voir site [hypothemuse.org](http://hypothemuse.org)) En outre, chaque étudiant effectue, dans la deuxième moitié de l'année de formation, un **stage professionnel** d'au moins trois mois dans une institution culturelle, en France ou à l'étranger.

Voyage d'étude annuel, enquête de public annuelle, organisation d'un festival annuel, visites, rencontres, tenue d'un site Internet renouvelé annuellement - sans compter, bien sûr, l'organisation des cours et des stages, avec tous les professionnels intervenant et toutes les institutions partenaires : tout cela pourrait-il vraiment se faire et avoir lieu avec un pilotage faible ou déficient, ainsi que le suggère la note C attribué à la rubrique « pilotage » et la suggestion de l'AERES de constituer un « comité de perfectionnement de la spécialité » ? La spécialité se perfectionne et s'adapte sans cesse. Elle se renouvelle d'années en années. Elle est connectée en permanence avec le monde de la culture, avec ses institutions, avec ses professionnels. Que faut-il de plus ?

### **Qualité médiocre du dossier**

Le dossier aurait pu en effet être mieux fourni en contenu, plus complet et mieux présenté. La critique de l'AERES est de ce point de vue justifiée. Rédacteur de la présente réponse, j'ai été, au moment du remplissage du document d'habilitation, chargé de la coordination de la rédaction de l'ensemble du document de 135 pages concernant tout le master « Economie et société » avec ses huit spécialités « recherche » et « professionnelle » – sans compter, ultérieurement, la saisie sur une application qui m'a semblé inadaptée pour nos maquettes demaster, avec tous les collègues de l'équipe. Les cordonniers étant les plus mal chaussés, j'ai négligé le dossier de ma propre spécialité « Conduite de projets culturels – connaissance des publics ». J'ose espérer que la présente réponse réparera cette insuffisance.

### **Niveau de réussite des étudiants**

La quasi-totalité des étudiants qui intègrent la spécialité « Conduite de projets culturels – connaissance des publics » obtiennent le diplôme au terme de la formation. Quelques rares étudiants ont cependant échoué dans la validation de leur diplôme, mais cela reste exceptionnel. L'AERES semble sous-entendre que les 100 % de réussite au diplôme laissent penser que le niveau d'exigence n'est pas très élevé. La réalité est exactement contraire. D'une part, cette réussite au diplôme est due au niveau très élevé des étudiants qui sont recrutés. Tous ont déjà une expérience très riche de stages et d'emplois dans les métiers de la culture. Tous témoignent de motivations très fortes pour la formation dispensée et les

métiers vers lesquels elle débouche. Ils n'ont donc pas de mal à s'investir dans la formation et à fournir le travail nécessaire, tout au long de l'année, pour réussir à valider tous leurs éléments d'enseignement et leur stage de fin de formation. D'autre part, le niveau d'encadrement des étudiants est très élevé, notamment grâce à l'effectif raisonnable d'une vingtaine d'étudiants dans chaque promotion. Les rares étudiants qui s'orientent vers des voies non compatibles avec les exigences de la validation sont en généralement rapidement repris en mains et recadrés.

**Intégration insuffisante de la spécialité « Conduite de projets culturels – connaissance des publics » dans la mention du master Economie et société**

Le master Economie et société est un master pluridisciplinaire, dans lequel la sociologie et l'économie constituent les deux disciplines phares. Or, la spécialité professionnelle « Conduite de projets culturels – connaissance des publics » est en adéquation parfaite avec ces disciplines. D'une part cette spécialité a été fondée par des sociologues, elle comprend des enseignements de sociologie de la culture, la connaissance des publics et l'enquête de publics forment les étudiants à la connaissance sociologique des publics, sans compter le recrutement croissant d'étudiants issus de cursus sociologiques, notamment celui de l'Université de Paris Ouest. D'autre part, les étudiants ont des cours d'économie de la culture et en montant eux-mêmes des projets tels que le festival annuel, ils ont l'occasion de s'initier par la pratique aux différents aspects économiques de la culture.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 4

**Intitulé**      **Organisation de la santé et de la protection sociale - OSPS**

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Appréciation globale**      -l'ancrage professionnel de la formation et la synergie avec les intervenants professionnels a été mise en avant et témoigne du travail effectué pendant 4 ans.

**Points forts**      -accord et remerciements pour la reconnaissance de la double qualité générale/spécifique de cette spécialité

**Points faibles**      - le premier point faible mentionné porte sur l'attractivité à renforcer. Une telle démarche, visant à augmenter le nombre de candidatures, a été entreprise depuis 2012/2013. En complément de la communication traditionnelle de l'université, nous avons développé des outils de communication comme la création et la gestion d'un site internet spécifique à la formation, la création en mai 2013 d'une association d'anciens élèves. Ces outils seront complétés par la création envisagée de comptes viadeo et linkedin, permettant l'élargir le spectre d'influence de la formation.

- le second point faible porte sur l'ouverture internationale à développer. Celle-ci peut s'effectuer de deux manières : des partenariats avec des formations à l'étranger d'une part et l'accueil d'enseignants étrangers (sous forme de professeurs invités) d'autre part. Le second point a été développé à partir de contacts personnels établis par le responsable de la formation : Ainsi, un intervenant d'Italie est intervenu deux années de suite dans la formation, un anglais une fois et une intervenante brésilienne est prévue en 2014. Ces moyens d'ouverture internationale peuvent se développer et en particulier le réseau de correspondants étrangers peut être davantage mobilisé. Ils nécessitent néanmoins des moyens financiers et une logistique qui n'est pas du seul ressort d'une formation et qui engage des ressources communes.

### 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

En dehors des deux points faibles discutés ci-dessous, il est fait mention de la « mise en place d'un conseil de perfectionnement ouvert aux professionnels ». Ce conseil existe et il a été sans doute mal présenté dans le document remis à l'AERES. Il est composé d'enseignants chercheur et de professionnels et a existé dès l'origine du diplôme. Il est composé actuellement de 8 personnes (Philippe Abecassis, Philippe Batifoulier, Nathalie Chèze, Corinne Daver, Jean-François Laigneau, Sylvie Morandeau, Elisabeth Tovar, William Wingel) et se réunit une fois par an au mois de septembre à l'issue des délibérations. Il a pour mission d'analyser et d'exploiter les questionnaires d'évaluation des enseignements qui sont remplis par les étudiants chaque année lors d'une réunion spécifique animée par le responsable de la formation et de proposer toutes les évolutions nécessaires pour que le diplôme conserve toute sa pertinence.

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Pas d'observation



## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 5

Intitulé Economie des Institutions - EDI

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<b>Appréciation globale</b>	-la cohérence dans l'organisation des enseignements a été bien reconnue, et constitue une belle reconnaissance pour le travail collectif mené autour de la nouvelle maquette
<b>Points forts</b>	-accord et remerciements pour la reconnaissance de la double qualité générale/spécifique de cette spécialité
<b>Points faibles</b>	-les deux points faibles notés (absence d'enseignements en anglais + insuffisance de l'ouverture internationale) sont tout à fait pertinents, et nous invitent à des améliorations : cf ci-dessous à la rubrique « recommandation » - quelques informations cependant pour mieux délimiter la portée de ces deux points faibles : d'abord, pour cette spécialité, comme pour toutes les spécialités d'économie, le matériau bibliographique est très largement en anglais. Ensuite cette spécialité attire déjà nombre d'étudiants étrangers, intéressés par la recherche en science sociale qui se fait en France, voire par la langue française. Il nous est souvent dit par les étudiants (ou les collègues) que cette spécialité est presque seule de son espèce, non seulement en France, mais en Europe.

### 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

Les points faibles indiqués nous invitent aux pistes d'amélioration suivantes :

- Les 2 UFR concernés seront sollicités pour ouvrir un atelier inter-spécialités de renforcement de la connaissance et de la pratique de l'anglais. Cela ne peut être du seul ressort de cette spécialité.
- En ce qui concerne des enseignements en anglais, c'est déjà le cas de certains des séminaires dispensés à l'EHESS. Par ailleurs, beaucoup de collègues recourent dans leur enseignement à des (morceaux de) présentations power-point en anglais (extraites d'interventions dans des colloques internationaux) Nous proposons de généraliser ce dispositif, qui préserve la langue française à l'oral, et qui permet d'une part un accueil d'étudiants étrangers faibles en français, d'autre part une familiarisation des étudiants francophones avec les codes anglo-saxons.
- En ce qui concerne l'ouverture internationale, il est vrai que les réseaux personnels et collectifs des enseignants-chercheurs de cette spécialité sont insuffisamment exploités, souvent faute de crédits, ou en raison des complications administratives entourant le paiement d'heures complémentaires à un collègue étranger. En outre, nous commençons à être confrontés au souhait des universités étrangères que leur personnel bénéficie du statut de professeur invité, plutôt que de vacataires. Nous devons réfléchir à une meilleure articulation, avec les chercheurs étrangers qui sont en relation de recherche avec nous. Là encore, l'effort d'imagination dépasse le cadre de cette seule spécialité, même si nous sommes prêts à y contribuer fortement.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 6

Intitulé	Histoire de la pensée économique - HPE
----------	--

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

**Points faibles**

Les demandes adressées au M2HPE font état avec justesse d'une nécessité de développement international du diplôme. Des négociations sont en cours avec l'université Rome 3 pour établir une convention permettant aux étudiants des masters HPE et Economie Politique (Rome 3) un séjour d'un semestre dans chaque université. Cette convention suppose, évidemment, que les séminaires aient lieu en anglais. Une ouverture d'au moins la moitié des séminaires du master en anglais est donc projetée. Cette convention serait un préalable à un master Erasmus Mundus impliquant deux pôles constitués, en France, par les établissements de la région parisienne cohabilitant le master, en Italie, par les trois universités de Rome, auxquels pourraient s'ajouter un ou plusieurs établissements européens avec lequel nous entretenons un partenariat, comme ceux qui sont engagés dans l'Université d'Été d'Histoire de la Pensée Economique.

## II/ Observations relatives à la SPECIALITE 7

Intitulé	« Recherches en sociologie et en démographie » qui pourrait devenir, pour tenir compte des recommandations de l'équipe de l'AERES : « <b>Sociologie et démographie : mutations des sociétés contemporaines</b> ».
----------	---

### 1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale	<p>Nous sommes d'accord avec l'appréciation générale, sous réserve d'un correctif, lié à la transmission, par nous-même, d'un document erroné ; ce qui explique la différence entre le document de présentation du diplôme (version transmise erronée) et l'annexe.</p> <p>Il est donc indiqué en synthèse de l'évaluation que le travail de terrain des étudiants ne serait que d'une semaine, alors qu'il est, en fait, de trois mois (toute la durée du second semestre). La formule « stage », trop courte, a effectivement été abandonnée, au profit d'un travail de terrain individuel de chaque étudiant, encadré par l'équipe pédagogique dans le cadre d'un retour de restitution deux fois par mois (pendant trois mois), par l'équipe pédagogique collective qui assure le cours « Méthodologie de la recherche sociologique (ou démographique) » au second semestre.</p> <p>Nous avons tenu compte de la remarque concernant l'affichage thématique général de la spécialité, en modifiant son titre, qui devient désormais : « Sociologie et démographie : mutations des sociétés contemporaines » (SD-MuSC).</p>
Points forts	<p>Nous avons mis l'accent, depuis dix-huit mois déjà, sur le renforcement du suivi individuel des étudiants de la spécialité actuelle « Mutations des sociétés contemporaines », dès leur acte de candidature, et sommes heureux que cette initiative, que nous poursuivons et renforçons dans la nouvelle spécialité « Sociologie et démographie : mutations des sociétés contemporaines » ait été remarquée comme un point important par l'équipe de l'AERES.</p> <p>Nous sommes, de même, particulièrement heureux et remercions l'AERES d'avoir noté l'importance que nous accordons au travail d'enquête dans la démarche de recherche, point essentiel qui a motivé le changement d'organisation de l'année de cette spécialité, qui concentre désormais les cours théoriques au seul premier semestre, pour libérer l'ensemble du temps du second semestre pour les étudiants.</p>
Points faibles	<p>Pour tenir compte des points faibles indiqués :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le renforcement du suivi individuel des étudiants mis en place il y a dix-huit mois dans la formation actuelle, accompagné d'une sélectivité accrue, qui seront l'un et l'autre renforcés avec cette nouvelle spécialité, profondément remaniée, devraient permettre d'accroître, d'une part le taux de réussite au diplôme, d'autre part la poursuite de la formation en doctorat.</li><li>• L'absence de mention des crédits associés à chaque EC a été rectifiée.</li><li>• Un enseignement spécifique de langue a été introduit.</li></ul>

### 2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ÉTABLISSEMENT »

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous proposons de modifier le nom de la spécialité, pour préciser le thème général privilégié pour cet apprentissage de la recherche en sociologie et en démographie : les mutations des sociétés contemporaines.</li><li>• Les deux documents (présentation du diplôme et annexe) ont été homogénéisés (il s'agissait</li></ul>
--	--

d'une erreur de transmission de notre part).

- Nous avons introduit un enseignement spécifique de l'anglais : un tiers du volume horaire de l'enseignement de « méthodologie de la recherche sociologiques (ou démographique) » de premier semestre lui sera consacré.
- L'enseignement de méthodologie était déjà fortement présent (plus du quart du volume horaire de la spécialité, avec 54 heures sur 198), mais peut-être pas assez directement repérable sur la maquette, aussi en avons-nous changé l'intitulé, qui devient : « Méthodologie de la recherche » (« 1 » au premier semestre, et « 2 » au second). Pour cet enseignement, les étudiants seront séparés en deux groupes : l'un pour la démographie et les techniques quantitatives, l'autre pour la sociologie et la méthodologie qualitative.
- Nous avons renforcé le partenariat international en commençant à préparer une convention avec l'université du Luxembourg, autour de leur nouveau master recherche en sciences sociales (dont les cours seront dispensés en trois langues : français, anglais, allemand).
- Nous avons institué un « Conseil de perfectionnement », qui se réunira au moins trois fois par an.
- Nous avons précisé la composition des jurys (validation de diplôme et VAE).

### 3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous prenons bonne note des remarques de nos évaluateurs et espérons que les précisions apportées contribueront à une meilleure perception et notation de la spécialité (qui pourrait être intitulée, grâce à la suggestion justifiée de l'équipe de l'AERES : « Sociologie et démographie : mutations des sociétés contemporaines »).

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université ( <http://ove.u-paris10.fr/> ), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense  
**M. Jean-François Balaudé**

